

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™ Coulomat AG
FDS-nombre : 000000020624
Type de produit : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell PMT, Là Pièce 16
1160 Rolle, VD Switzerland
Tel. +41 21 695 30 39
RCC@honeywell.com
www.lab.honeywell.com

Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
: Centre de contrôle de poison:
Switzerland: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Dermale
H311 Toxique par contact cutané.
Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360D Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2 - Oral(e) - Foie Sang Reins
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, le sang, les reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H225 H311 + H331 H318 H360D H370 H373	Liquide et vapeurs très inflammables. Toxique par contact cutané ou par inhalation. Provoque des lésions oculaires graves. Peut nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, le sang, les reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Conseils de prudence	:	P260 P280 P284	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

P301 + P330 + P331	protection respiratoire. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : méthanol
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine
dioxyde de soufre
imidazole
Imidazole monohydriodure

Étiquetage spécial de certains produits: : Réserve aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
--------------	----------------------	--------------------------	---------------	-----------

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

	Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE			
méthanol	67-56-1 603-001-00-X 200-659-6	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Acute Tox. 3; H311; Dermale Acute Tox. 3; H301; Oral(e) STOT SE 1; H370	>= 65 % - <= 75 %	STOT SE 1; H370:>= 10 % STOT SE 2; H371:3 - < 10 %
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	111-42-2 603-071-00-1 203-868-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373; Oral(e); Sang Foie Reins Aquatic Chronic 3; H412	>= 5 % - < 20 %	
imidazole	288-32-4 613-319-00-0 206-019-2	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D	>= 5 % - < 10 %	
dioxyde de soufre	7446-09-5 016-011-00-9 231-195-2	Press. Gas Liquefied gas; H280 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Corr. 1B; H314	>= 5 % - < 10 %	
Imidazole monohydrure	68007-08-9 460-240-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Repr. 1B; H360D	>= 5 % - < 10 %	

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Inhalation:

Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut nuire au fœtus., L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Vertiges, Somnolence, mal de tête, Risque avéré d'effets graves pour les organes suivants: Reins, Foie, Sang, L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Peut provoquer l'aveuglement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre
Halogénures d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
méthanol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	EU ELV TWA	260 mg/m3 200 ppm		Indicatif
méthanol	SUVA SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	SUVA STEL	520 mg/m3 400 ppm		
méthanol	SUVA TWA	260 mg/m3 200 ppm		
méthanol	SUVA			Lorsque les valeurs MAK et BAT sont respectées, il ne pas aurait aucun risque pour le fœtus
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	SUVA	Particules respirables.		Lorsque les valeurs MAK et BAT sont respectées, il ne pas aurait aucun risque pour le fœtus
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	SUVA SKIN_DES	Particules respirables.		Peut être absorbé par la peau.
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	SUVA STEL	1 mg/m3 Particules respirables.		
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	SUVA TWA	1 mg/m3 Particules respirables.		

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

dioxyde de soufre	EU ELV STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		Indicatif
dioxyde de soufre	EU ELV TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicatif
dioxyde de soufre	SUVA STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		
dioxyde de soufre	SUVA TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
dioxyde de soufre	SUVA			Lorsque les valeurs MAK et BAT sont respectées, il ne pas aurait aucun risque pour le fœtus
dioxyde de soufre	SUVA STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		
dioxyde de soufre	SUVA TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
dioxyde de soufre	SUVA			Lorsque les valeurs MAK et BAT sont respectées, il ne pas aurait aucun risque pour le fœtus

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées
SKIN_DES - Désignation de la peau :
EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées
TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition
SUVA - Suisse. OEL. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon SUVA, tel que modifié
STEL - Valeur limite à courte terme
SUVA - Suisse. OEL. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon SUVA, tel que modifié

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		40mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		40mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets locaux		50 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets locaux		260 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		50 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		260 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets locaux		50 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets locaux		260 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		50 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		260 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		8mg/kg bw/d	Ingestion	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		8mg/kg bw/d	Ingestion	

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		10,6 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
dioxyde de soufre	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	
dioxyde de soufre	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,7 mg/m3	Inhalation	
dioxyde de soufre	Consommateurs / Long terme - effets locaux		0,53 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
méthanol	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	
méthanol	Eau douce: 20,8 mg/l	Assessment factor: 10
méthanol	Eau de mer: 2,08 mg/l	Assessment factor: 100
méthanol	Sédiment d'eau douce: 77 mg/kg	
méthanol	Sédiment marin: 7,7 mg/kg	
méthanol	Sol: 100 mg/kg	Assessment factor: 100
imidazole	Eau douce: 0,13 mg/l	Assessment factor: 1000
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/l	Assessment factor: 10000
imidazole	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 100
imidazole	Sédiment d'eau douce: 0,336 mg/kg dw	
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/kg dw	
imidazole	Sol: 0,0425 mg/kg dw	

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

dioxyde de soufre	:	donnée non disponible
-------------------	---	-----------------------

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Type de Filtre recommandé:

ABEK

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|--|--|
| (a) État physique | : liquide |
| (b) Couleur | : jaune clair |
| (c) Odeur | : aromatique |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : donnée non disponible |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : 63 °C
à 1.013 hPa |
| (f) Inflammabilité | : Non applicable |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : Limite d'explosivité, inférieure
donnée non disponible

: Limite d'explosivité, supérieure
donnée non disponible |
| (h) Point d'éclair | : 14 °C |
| (i) Température d'auto-inflammation | : donnée non disponible |
| (j) Température de décomposition | : Pas de décomposition en utilisation conforme. |
| (k) pH | : 5,0 - 6,0
à 20 °C |
| (l) Viscosité, cinématique | : donnée non disponible |
| (m) Solubilité(s) | : Hydrosolubilité:
complètement miscible |
| (n) Coefficient de partage: n-octanol/eau | : donnée non disponible |
| (o) Pression de vapeur | : donnée non disponible |

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

(p) Densité et / ou densité relative : 0,930 g/cm³
à 20 °C

(q) Densité de vapeur relative : donnée non disponible

(r) Caractéristiques de la particule : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Zinc
Agents oxydants
Acides
Métaux alcalins

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Des chlorures d'acide
Anhydrides d'acide
Agents réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre
Halogénures d'hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Toxique par contact cutané.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

Toxicité aiguë par inhalation:

Toxique par inhalation.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèce: oeil de lapin

Classification: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: donnée non disponible

(f) Cancérogénicité:

Note: donnée non disponible

(g) Toxicité pour la reproduction:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

(h) STOT-exposition unique:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 1.

(i) STOT - exposition répétée:

Note: donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

(j) Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en semi-statique

Espèce: *Leuciscus idus*(Ide)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes:
Inhibition de la croissance
Espèce: Pseudomonas putida
Valeur: > 125 mg/l

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Biodégradation: 71 %
Résultat: Facilement biodégradable
Méthode: OCDE 301 D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:
Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
814.600; 814.610.1

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:1230

IMDG:1230

IATA:1230

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:MÉTHANOL EN SOLUTION

IMDG:METHANOL SOLUTION

IATA:Methanol solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID:3 (6.1)

IMDG: 3 (6.1)

IATA: 3 (6.1)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID:II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de ségrégation du code IMDG, conformément au chapitre 3.1.4.4 : DESACTIVE,

Groupe de ségrégation du code IMDG, conformément au chapitre 3.1.4.4 : DESACTIVE,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUË	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H3: TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Règlement (CE) no 1907/2006, annexe XIV		Non applicable
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

VOC:

Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits), 71 %

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont
exeptées en conformité avec l'inventaire TSCA.

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Note

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

Remarque : en raison de la liste des stocks spécifiques potentiels des composants de cette gamme de produits, des informations complémentaires et plus détaillées sont disponibles sur demande auprès de SafetyDataSheet@Honeywell.com.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

méthanol	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H331	Toxique par inhalation.
		H311	Toxique par contact cutané.
		H301	Toxique en cas d'ingestion.
		H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
2,2'-iminodiéthanol; diéthanolamine	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, le sang, les reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
		H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
imidazole	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.

HYDRANAL™ Coulomat AG

34836-1L

Version 1.10

Date de révision
27.11.2023

		H360D	Peut nuire au fœtus.
dioxyde de soufre	:	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
		H331	Toxique par inhalation.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Imidazole monohydriodure	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H360D	Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.